

Carrière

Commission Locale d'Information sur la Carrière

Réunion du 08/04/10

La commission locale a été sollicitée par le maire de Vallabrix
La Société Fulchiron est en attente du dépôt du dossier de demande d'extension d'exploitation sur St Victor des Oules et d'ouverture de la voie d'accès à l'est de la carrière.

Etaient présents :

- Pour l'entreprise Fulchiron Mme Cécile Malaval, chargée des relations publiques, M.Pappini, géologue, M. Capelli, directeur du site.
- Pour l'ONF : MM. Orsatti
- Pour la mairie de Vallabrix : Monsieur Rieu, maire, Mme Pernin-Vidal, adjointe.
- Pour la mairie de St Victor : Monsieur Marguerittes et 2 adjoints
- Pour Saint-Quentin ?
- Pour les associations « Vitae », Maïté Loones, et « Sauvons nos Villages », Jean Louis Ival.

I) Des nouvelles de l'exploitation

L'exploitation se fait du côté Est du Brugas, le sable au sommet est de piètre qualité mais s'améliore au fur et à mesure que l'on descend.

Les paliers ne seront attaqués que lorsque la Société Philippe aura broyé le bois.

Les revenus de l'hiver n'ont pas été bons, à la fois pour des raisons météorologiques et économiques :

Janvier : - 30% 16 700 tonnes
Février : - 30% 17 600 tonnes
Mars : 23 000 tonnes

II) Dossier de demande d'extension d'exploitation sur St Victor et ouverture d'une voie à l'Est

- Extension de l'exploitation : La présence du lézard ocellé décelé sur le site à exploiter retarde le dépôt du dossier que l'entreprise a déjà bouclé et soumis à la DRIRE.

Beau et rare reptile observé sur le site en 2005 et en 2009, le lézard ocellé est une espèce protégée depuis 2007. La Société a fait une demande de dérogation à la SNPN et chargé le Bureau d'Etudes BIOTOPE d'élaborer pour fin février une proposition de mesures compensatoires, qui consisteraient à créer sur plusieurs hectares un milieu à l'identique afin que l'animal puisse s'y implanter .

Dès réception de l'avis favorable l'entreprise déposera le dossier en Préfecture. L'enquête publique pourrait ainsi avoir lieu en juin ou plus vraisemblablement en septembre.

- Ouverture d'une Voie à l'Est : cette piste d'accès côté St Victor débouchera sur un chemin communal qui traverse 4 communes (ST Victor ; St Hippolyte de Montaigu, Flaux et La Capelle et Masmolène) avant de rejoindre la Départementale 982 ? à Pouzilhac. Le projet a été soumis au Conseil Général qui met à l'étude l'aménagement d'un carrefour à Flaux, permettant le trafic maximal prévu de de 400 000 tonnes de sable + 100 000 tonnes de quartzite , soit un maximum de 72 camions (144 passages) par jour pour le sable. La charge de l'entretien de la voirie est prévue dans le dossier.

Sur la D5, à Vallabrix, ne transitera plus qu'un maximum de 100 000 tonnes de sable, soit 18 camions (36 passages) par jour au lieu des 250 000 tonnes (45 camions ou 90 passages) actuelles. Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé et pour une meilleure visibilité du lieu d'accès sur le chemin communal, la piste n'empruntera pas la voie de la « trémie » mais l'ancienne route de la SPIR, plus proche du village.

Les horaires de chargement des camions : de 6h du matin à 17h le soir. Le bruit du trafic des camions n'est pas pris en compte dans les nuisances sonores liées au site.

III) Destruction de la Mare (M Pappini)

- A la suite de la demande de dérogation déposée par l'entreprise, la mare située sur le sommet du Brugas à St Victor, et abritant 3 espèces d'Amphibiens protégés a été détruite.

- 3 mares de compensation ont été percées la dernière semaine de février dans un périmètre de 10m.

Le Bureau d'Etudes BIOTOPE suit l'évolution de la colonisation des mares et établit des rapports..

IV) Gestion des eaux (M Pappini) et Capelli

-Les enrochements réalisés sur le canyon A le plus à l'est fonctionnent bien : les eaux ressortent claires.

Pour optimiser la méthode, on a remblayé en partie les canyons en mettant des enrochements dans les zones d'étranglements et en colmatant avec des boues décantées qui limitent la hauteur des parois du canyon et ainsi l'érosion. D'abord 15 à 20 m ont été comblés, continuant ainsi on est arrivé à réduire les hauteurs des griffes.

Deux autres canyons ont été interrompus.

-Bassins de rétention : l'orage de samedi a montré l'efficacité des bassins de rétention, car ils ne se sont que partiellement remplis en dépit de l'abondance des pluies (45mm).

Aucun curage n'a été nécessaire dans le Valadas depuis août jusqu'à ce jour. Les alvéoles en amont des bassins sont particulièrement efficaces. Le travail réalisé porte donc ses fruits, le SMAGE est satisfait.

La végétation réapparaît dans le Valadas et souhaitons le la faune aussi.

V) Plantations – Aménagements des paliers à l'Ouest

-Des banquettes aménagées en casiers côté Est (les 2 premiers paliers) auraient dû être replantées par l'ONF (M Fontaine), si les pluies abondantes n'avaient pas interrompu le travail. Les merlons sont constitués d'argiles (les boues de décantation) mélangées dans le merlon-aval avec le terrain naturel pour faciliter la revégétalisation.

Question de JL Ival sur les essences utilisées pour la revégétalisation : des espèces diversifiées, locales, adaptées au climat et pas seulement des résineux qui sont susceptibles d'incendies.

Sur une suggestion de F Siméon des essais de robiniers, arbousiers, pins pignons et figuiers ont été faits, les figuiers et autres espèces nécessitant des arrosages n'ont pas pris. Les robiniers, à feuilles caduques et à croissance rapide n'ont pas un beau feuillage...

L'ONF suggère des espèces ingelives ne nécessitant pas d'arrosage, diversifiées et capables de tenir les paliers.

- Les paliers côté ouest

Toutes les autorisations ont été obtenues, on attend le défrichage pour entamer les travaux

La piste d'accès au sommet a été dessinée, les amas de quartzite rencontrés seront soumis au brise roches ou minés et utilisés pour les enrochements.

Il faudra bien compter entre 3 et 5 ans pour la réhabilitation du site . Le traitement des paliers se fera de l'ouest vers l'est en décalé sur plusieurs niveaux à la fois. Le premier palier sera rapide , ensuite ce sera plus long.

Rendez-vous a été pris pour une visite du site quand les premiers paliers, coté ouest, auront été réalisés et végétalisés.

Maïté Loones

Association « VITAE »